

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 12 février 2013

Présents : F. Lebon, P. Bontoux, G. Chiavassa, M. Colombani, U. Ehrenstein, B. Goudal, P. Lagonotte, A. Marzaki, R. Masson, C. Muller, P. Marone-Hitz, E. Serre, D. Sturma, R. Bouchakour, L. Houas (représentant L. Tadrist), P. Philippe (représentant S. Bonelli), M. Minguez, S. Viroulet

Invités : P. Champion, A. Pocheau, Y. Forterre

Excusés : J-L. Autran, P. Tachouaft, D. Save, B. Bensiali, Ph. Angot, M. Belleville, D. Bertin, Ph. Boisse, O. Ginez, G. Lepalec, J-Y. Longere

* * * * *

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 26 juin 2012
2. Les doctorants sont au cœur de notre ED !
3. Bilan sur l'attribution des CD 2012/2015
4. Approbation des propositions du bureau de l'ED du 19 juillet 2012
5. Poursuite des cofinancements LabEx MEC et Institut Carnot STAR en 2013
6. Bilan des inscriptions et soutenances
7. Organisation de la journée des doctorants 2013
8. Réflexion sur la mise en place de comités de suivi de thèse
9. Questions diverses

* * * * *

La séance est ouverte à 9h38

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 26 juin 2012

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Les doctorants sont au cœur de notre ED !

Le directeur de l'ED informe le Conseil de :

2.1 La participation de nos doctorants :

2.1.1 À la rentrée du technopôle du 20 septembre dernier, avec trois démonstrations :

- RFID pour les textiles (laboratoire IM2NP) ;
- Electronique flexible (laboratoire IM2NP) ;
- Fragmentation (laboratoire IRPHE) ;

2.1.2 Au village des sciences des 12, 13 et 14 octobre derniers, avec 3 stands et 5 thèmes :

- Psycho-acoustique (laboratoire LMA) ;
- Sable : liquide ou solide ? (laboratoire IUSTI) ;
- Micro et nanoélectronique (laboratoire IM2NP) ;
- Films de savon (laboratoire IRPHE) ;
- Mécanique des fluides (laboratoire M2P2) ;

2.2 L'obtention de prix pour certain(e)s de nos doctorant(e)s :

- Mickael Bosco, IRPHE, ICTAM 2012 ;
- Jamel Nebhen, IM2NP, 7e ICDTIS mai 2012 ;

- Laureline Barbié, LMA, ECT 2012 ;
 - Slawosz Uznanski, IM2NP, prix de thèse AMU 2011 ;
- 2.3 L'aide financière de l'ED :
- aux JNRDM, juin 2012 ;
 - aux JJCAAS, décembre 2012.

3. Bilan sur l'attribution des CD 2012/2015

Le directeur de l'ED fait un rappel aux membres du Conseil présents et représentés des CD attribués par l'ED :

- 9 contrats AMU ordinaires ;
- 1 contrat « Président » + 1 contrat IRSN/AMU ;
- 1 contrat cofinancé avec le LabEx MEC ;
- 1 contrat cofinancé avec l'Institut Carnot STAR.

La ventilation par unité donne :

- 2 CD (1 CD ordinaire + 1 CD « Président ») pour l'IM2NP ;
- 2 CD ordinaires pour l'IRPHE ;
- 4 CD (2 CD ordinaires + 1 CD ED/LabEx + 1 contrat IRSN (cofinancement AMU)) pour l'IUSTI ;
- 3 CD (2 CD ordinaires + 1 CD ED/Carnot STAR) pour le LMA ;
- 2 CD ordinaires pour le M2P2.

4. Propositions du bureau du 19 juillet 2012

Le directeur de l'ED rappelle les propositions du bureau du 19 juillet sur :

4.1 L'attribution des CD ordinaires :

Le Bureau se réunirait en amont pour préparer le Conseil d'ED (invitation du directeur de la fédération de Mécanique).

Un CD serait systématiquement attribué à chacun des cinq laboratoires de l'ED (sous réserve du respect des critères de sélection).

La « cible » (*critère permettant de répartir équitablement les CD sur les différents laboratoires par rapport à leur « surface HDR » (effectif HDR du laboratoire sur l'effectif HDR total de l'ED) et de l'antériorité (CD obtenus les années précédentes et éventuels déficits)*) serait utilisée pour l'attribution des CD restants. Elle devrait être recalculée, et une décision de remise à zéro pourrait être prise.

4.2 L'attribution de CD cofinancés avec le LabEx et l'ICSTAR :

Les appels d'offres devraient être décalés dans le temps (mars/avril) pour éviter tout recouvrement avec la campagne d'attribution des CD ordinaires.

Il est demandé au Conseil de voter pour l'approbation des propositions.

Résultat du vote : les propositions sont acceptées à l'unanimité.

5. Maintien des cofinancements avec le LabEx MEC et l'ICSTAR

Le directeur de l'ICSTAR prend la parole pour le cofinancement ED/ICSTAR, et donne un avis favorable à la reconduction du soutien pour 2013 ; en précisant que l'appel d'offres devrait être lancé fin mars/début avril 2013.

La parole est donnée par le directeur de l'ED au directeur du LabEx MEC.

Le directeur du LabEx MEC montre clairement son intérêt pour les cofinancements ED. En revanche, il n'est pas favorable à un appel d'offres spécifique uniquement pour le cofinancement ED/LabEx MEC.

Il pourrait y avoir suivant la politique annuelle du LabEx :

- Lancement d'un appel d'offres spécifique ;
- Examen des sujets/candidats sur l'appel d'offres des CD ordinaires.

Le directeur du LabEx MEC attire l'attention du Conseil sur la nécessité de faire un bilan sur ces cofinancements au terme des CD.

Intervention du directeur d'IRPHE : doit-on intégrer les CD cofinancés à la « Cible » ?

Le directeur du M2P2 est favorable à l'intégration des CD cofinancés à la « Cible ».

Le directeur de l'ED propose que la réponse soit donnée au prochain Bureau.

Il est demandé au Conseil de voter pour la reconduction des cofinancements en 2013.

Résultat du vote : reconduction acceptée à l'unanimité.

6. Bilan des inscriptions et des soutenances

Le directeur de l'ED donne au Conseil un bilan :

- Des inscriptions en 1ère année de thèse pour 2012/2013 (53 doctorants) ;
- Des soutenances en 2012 (61 docteurs) ;
- Sur la répartition des premières années par type de financement ;
- Sur la répartition des effectifs par année.

Sur les statistiques présentées (cf. annexes), les commentaires suivants ont été faits :

- Le financement des 4^{ème} et 5^{ème} années est un véritable problème (B. Goudal, IRSN) ;
- Nécessité de faire apparaître les abandons (P. Lagonotte, CReA) ;

Le secrétariat de l'ED enverra, avant la fin du mois de février, à chaque DU un fichier Excel des thèses en cours.

7. Organisation de la journée des doctorants 2013

Le directeur de l'ED propose au Conseil la participation des doctorants à l'organisation de cette journée. Un appel aux doctorants de deuxième année sera lancé prochainement dans le but d'obtenir un comité de 8 à 10 doctorant(e)s. Ce comité aurait à gérer la gestion des résumés, des clips, de la brochure et des sessions « posters ».

Cette journée pourrait être fixée début avril avec :

- Des présentations formatées (modèle utilisé en 2012) ;
- Quatre intervenants : 1 conférencier hors des thématiques de l'ED le matin (proposé par L. Houas) ; une session « après la thèse » pour l'après-midi avec Clarisse Angelier (ANRT), Philippe Gastine (APEC) et un professionnel de l'ingénierie pour partager son expérience (proposé par M. Minguez).

8. Réflexion sur la mise en place de comités de suivi de thèse

Avant de commencer cette réflexion, le directeur de l'ED donne la parole aux directeurs d'unité pour avoir un bilan des auditions des deuxièmes années dans les laboratoires.

Bilan des échanges :

Pour les laboratoires LMA, IRPHE et IUSTI, les entretiens ont été réalisés ; un rapport a été transmis par la direction du LMA fin janvier 2013. Pour l'IUSTI et IRPHE, un bilan devrait parvenir prochainement à la direction de l'ED.

Pour les laboratoires M2P2 et IM2NP, il n'y a pas d'entretiens mis en place. Les directeurs d'unité concernés s'engagent à suivre les décisions prises lors de ce Conseil.

Le directeur du M2P2 précise qu'au sein de son unité il y a des séminaires de doctorants organisés depuis plus d'une année, ainsi qu'une écoute bienveillante (mais pas encore de structure officielle de « comité d'écoute »).

Il est demandé au Conseil de voter sur le principe de mettre en place des comités de suivi au sein des laboratoires adossés à l'ED.

Résultat du vote : oui à l'unanimité.

Le directeur de l'ED donne la parole à Y. Forterre (DR CNRS, IUSTI) pour que le Conseil puisse profiter de son expérience des comités de suivi de thèse avec l'INRA, l'IRSTEA et l'Université de Tours.

Au sein de ces structures, il y a très souvent deux comités de suivi (fin de première année et de deuxième année) avec un caractère obligatoire. Ces comités ressemblent à une soutenance informelle à mi- thèse ; le directeur de thèse convoque des spécialistes. Les comités se composent de 5 à 7 personnes (directeur de thèse, directeur d'unité (parfois), extérieurs), et le doctorant fait une présentation purement scientifique.

Y. Forterre fait les constats suivants :

- intéressant sur le plan scientifique ;
- ce type de comité de pilotage ne permet pas de détecter les problèmes ;
- à l'issue du comité, pas de retour demandé (rapport par exemple) aux extérieurs, ni de retour fait aux extérieurs par l'organisateur du comité.

Réactions des présents au Conseil :

- L. Houas, IUSTI : Avis négatif sur la présence du directeur de thèse dans les comités.
- P. Philippe, IRSTEA : Intérêt scientifique au vu des sujets traités (occasion de faire jouer la carte de l'interdisciplinarité) ; l'objectif n'est pas de détecter les problèmes.
- B. Goudal, IRSN : Sur l'IRSN, il y a une présentation par an, une réunion tous les six mois pour l'avancement et côté RH la possibilité d'un entretien avec les salariés (ce qui peut être un plus pour les étudiants étrangers). Ce dispositif très lourd permet la détection des problèmes et l'anticipation des échecs.
- R. Masson : Sur le CEA, il y a des entretiens annuels avec production d'un rapport d'activités. Ce système doit venir en complément des dispositifs de suivi mis en place au sein des unités académiques.
- P. Lagonotte : Sur le CReA, il y a un séminaire scientifique interne ; et côté RH, une évaluation du personnel (formulaire de notation de 8 pages) permettant de faire le bilan.
- C. Muller : L'ED peut représenter le « volet RH ».
- U. Ehrenstein, IRPHE : Il serait favorable à la mise en place d'un dispositif avec un minimum de contraintes, pas de cadre rigide (faire en fonction des individualités). Sur le laboratoire, il y a l'obligation d'un séminaire interne pour la présentation des travaux dans l'année, sans imposer de date.

Il s'en suit la proposition de deux modèles par le directeur de l'ED (cf. annexes) :

1. Modèle des ED de l'UPMC ;
2. Un comité par laboratoire

Synthèse des commentaires des participant(e)s au Conseil :

Pour les directeurs d'IRPHE et du LMA, le suivi des doctorants devrait relever en un premier temps de la responsabilité des directions des laboratoires respectifs et ensuite, en cas de difficultés constatées lors de l'entretien interne au laboratoire, on pourra élargir le périmètre du comité.

Pour le directeur d'IRPHE, l'entretien est l'occasion de créer une proximité avec le(a) doctorant(e), et la présence d'extérieurs dans le comité la rend impossible.

Avis des doctorant(e)s :

M. Colombani, S. Viroulet et P. Marone-Hitz perçoivent positivement les entretiens annuels ; et seraient pour une implication de la direction de l'ED, si nécessaire.

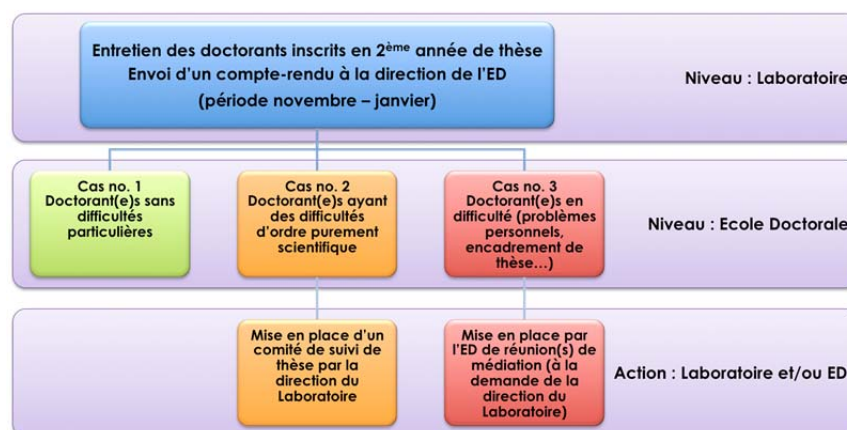
Après discussion, les directeurs d'unité sont favorables pour un dispositif de suivi des doctorants en deux étapes :

- Etape n°1, Entretiens annuels des deuxièmes années et envoi d'un rapport à la direction de l'ED ;
- Etape n°2 (conditionnée aux résultats de l'étape 1), mise en place du Comité de suivi de thèse.

Le rapport envoyé est susceptible de distinguer trois cas :

- Cas 1 : les doctorants ne présentent pas de difficultés particulières ;
- Cas 2 (ou cas intermédiaires/critiques) : certain(e)s doctorant(e)s ont des difficultés d'ordre scientifique. Cela déclenche alors la mise en place du Comité de suivi de thèse de l'Unité, composé du doctorant, du DU ou DU adj, du Dir ED ou Dir adj, du directeur de thèse et d'un expert local ou extérieur ;
- Cas 3 (ou cas difficiles) : les doctorant(e)s rencontrent de sérieuses difficultés liées à des problèmes personnels, à la direction de thèse,... Les DU doivent solliciter la direction de l'ED pour la mise en place de réunion(s) de médiation impliquant généralement le doctorant et les directions du laboratoire, de thèse et de l'ED.

Schéma récapitulatif du dispositif de suivi des doctorant(e)s :



9. Questions diverses

Le directeur de l'ED propose au Conseil l'organisation de petits déjeuners ou de goûters de l'ED. A cette occasion, il y aurait un séminaire de vulgarisation scientifique par un chercheur ou un enseignant-chercheur de l'ED, ou un visiteur d'un des laboratoires de l'ED (proposition du directeur du M2P2, P. Bontoux).

Le directeur de l'ED informe les membres du Conseil :

- De l'affichage sur le site de l'ED des cours de masters déclinés par spécialité de doctorat (cf. lien : <http://ed353.univ-mrs.fr/rubrique8.html>) ;
- D'une proposition de cours spécifiques au niveau D avec une discussion en cours pour intégrer ces heures de formation doctorale au service des enseignants-chercheurs.

Pour finir, intervention de M. Colombani sur les cours/modules proposés par le CIPE (ex-CIES) : Il déplore l'obligation de suivre des modules de deux heures sur Aix en Provence.

Le directeur de l'ED répond que le VP CS sera informé des retours négatifs sur le « CIPE ».

La séance est levée à 12h41.

ANNEXES :

1. Statistiques

1.1

Répartition des premières années par type de financement

CD ED/Libex MEC	CD ED/ICSTAR	Dotation CD MRES (moins 1 CD ayant servi à faire les deux cofinancements ED/Libex et ED/ICSTAR)	CD Président	CD Handicap AMU	CD Handicap CNRS	Autres CD (sur ANR,...)	Contrats Doctoraux (CD)	Bourses Régionales	CIFRE	BDI	AMN, AMX	Salaris	Autres financements	Sans financement	TOTAL
1	1	9	1	1	1	7	21	0	11	0	1	0	20	0	53

Répartition de l'effectif total par année

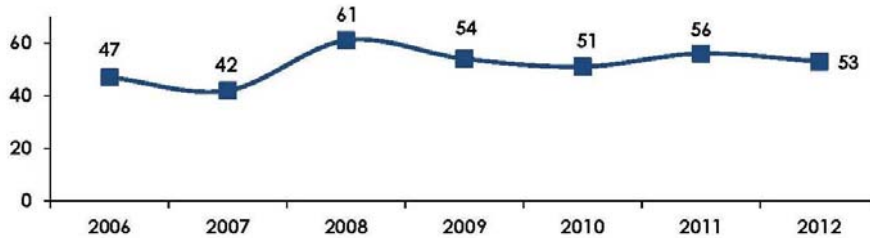
Année	1A	2A	3A	4A	5A	TOTAL
Effectif	53	59	48	30	6	196
%	27%	30%	24%	15%	3%	100%

Répartition de l'effectif total par année et par unité

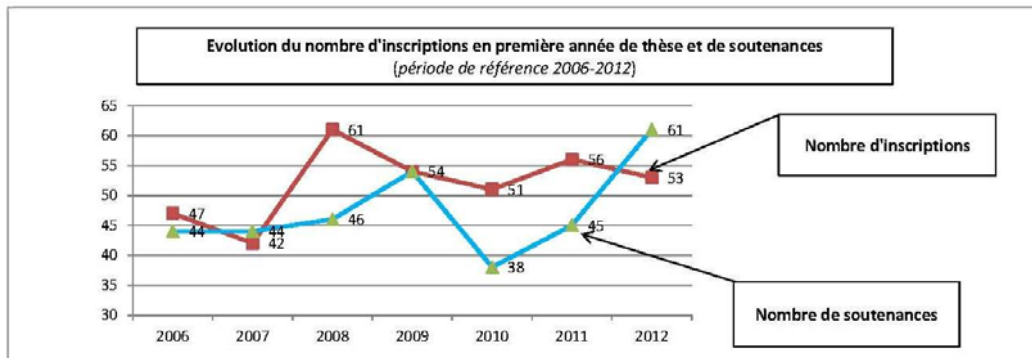
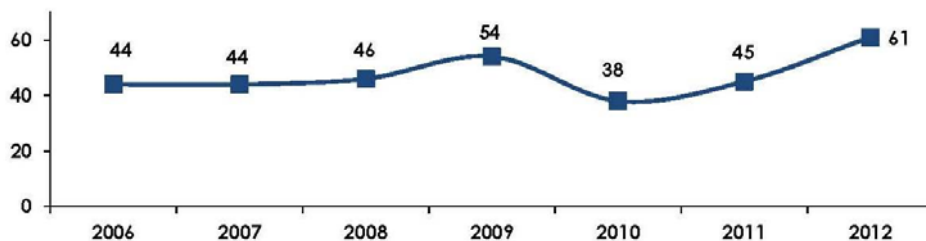
Année	1A	2A	3A	4A	5A	TOTAL
CRéA	0	1	0	0	0	1
IM2NP	23	14	15	9	3	64
IRPHE	7	5	6	9	1	28
IUSTI	10	14	13	7	2	46
LMA	9	16	11	1	0	37
M2P2	4	7	2	4	0	17
UR OHAX (IRSTEA)	0	2	1	0	0	3
TOTAL	53	59	48	30	6	196
TOTAL (soutenances 4A et 5A comprises)	53	59	48	25	4	189

1.2

Evolution du nombre d'inscriptions en première année de thèse



Evolution du nombre de soutenances
 (période de référence 2006-2012)



2. Comités de suivi de thèse : propositions

2.1 Modèle des ED de l'UPMC

• Evaluation du doctorant à T0 + 18 mois par un comité ad hoc

- Désignation par l'ED (sur proposition du directeur de thèse et du directeur de laboratoire) d'un HDR référent de l'UPMC, extérieur à l'équipe de recherche (cet HDR participe de préférence au jury final de soutenance de thèse)
- Audition du doctorant
- Rédaction d'un rapport par l'HDR référent et transmission à l'ED
 - Etat d'avancement des travaux, séjours à l'étranger
 - Etat d'avancement du plan de formation, savoir-faire acquis
 - Point sur la production scientifique liée à la thèse
 - Conseils et recommandations pour la fin de thèse
 - Relations avec l'encadrement

2.2 Un comité par laboratoire

• Audition de tous les doctorants en 2ème année sur une seule journée (mars/avril pour avoir une évaluation à T0 + 18 mois)

- Composition du comité
 - Directeur de laboratoire ou son adjoint
 - Directeur de l'ED ou son adjoint
 - Trois chercheurs (2 internes + 1 externe ou 3 externes)
 - Directeur de thèse
- Objectifs
 - Evaluation scientifique
 - Détection d'éventuels problèmes
 - Rédaction d'un rapport